

PRESCRIPTION QUINQUENNALE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-

Siège Social :Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La Société Tunisienne de Banque, porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2008 et mis en paiement le 13 juillet 2009 seront frappés par la prescription quinquennale à partir du 13 juillet 2014.